

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 4 avril 2024

Nombre de Conseillers

<u>en exercice</u> : 11 <u>Présents</u> : 9 <u>Pouvoirs</u> : 0 <u>Votants</u> : 9 Le 4 avril 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PARBAYSE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation de M. Nicolas LAPUYADE, Maire, affichée le 21 mars 2024 et transmise par voie électronique le même jour, et sous la présidence de ce dernier.

PRESENT(E)S: M. LAPUYADE Nicolas, Maire, M. BESINAU Mathieu, M. PINCK Mickaël, M. LIBSIG Olivier, Adjoints, M. PRUDENCE Nicolas, M. BULHOES Kévin, M. LOPEZ Jean-Marc, Mme ROCK Clémentine, Mme OUKABLI Hayate, Mme PAPA Muriel

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S: Mme LACASSAGNE Laurie, M. BULHOES

Kévin

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ROCK Clémentine.

N°DL040424-06: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Nicolas LAPUYADE, Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 de la commune :

INVESTISSEMENT

Dépenses :

468 422.72 €

Recettes:

468 422.72 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

314 630.92 €

Recettes:

314 630.92 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :

468 422.72 €

(dont 301 162.72 € de RAR)

Recettes:

468 422.72 €

(dont 199 136.90 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :

314 630.92 €

(dont 0,00 de RAR)

Recettes

314 630.92 €

(dont 0,00 de RAR)

Fait à PARBAYSE, le 04/04/2023

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Nicolas LAF

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE Transmise à la Préfecture le 09/04/23

Transmise à la Préfecture le 09/04/23 Mise en ligne sur le site internet le 09/04/23